

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6d. ANNÉE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE. 12s. 6d.

BUREAU DE REDACTION,  
Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 17 OCTOBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION  
Rue Ste. Famille, No. 14.

### ANNEXION.

#### Au Peuple du Canada.

Le nombre et l'étendue des maux qui affligent notre pays, la dépression générale et toujours croissante de ses intérêts matériels, invitent tous les citoyens animés du désir sincère de promouvoir son bonheur à se réunir et à s'entendre pour rechercher les causes et pour adopter les remèdes suggérés par l'examen sérieux et sans passion de notre position.

Appartenant à divers partis, à diverses origines, mais reconnaissant l'avantage d'un travail commun pour le bien de tous, travail que nous devons à nous mêmes et à notre pays, en vue d'un avenir plus serein et plus prospère, nous avons résolu d'oublier tous nos différents passés, quelque soit leur caractère ou leur source. En faisant un appel à nos frères colons pour s'unir à nous dans cet impérieux devoir, nous les conjurons, s'ils ont à cœur le succès et le bonheur de leur pays, d'en accepter l'accomplissement avec le même esprit de fraternité.

Le changement que la politique ancienne de la Grande-Bretagne a subi, et qui en leva aux colonies la protection dont elles avaient besoin sur ses marchés, a produit des résultats désastreux pour le Canada. En considérant l'état actuel du pays que voit-on partout, sinon la ruine ou une dégradation rapide. Notre gouvernement et nos corporations municipales dans la gêne, les sécurités offertes par nos banques et autres institutions monétaires grandement dépréciées; nos intérêts agricoles et commerciaux également sans prospérité; la propriété foncière sans prix à quelque condition qu'on l'offre; nos incomparables rivières, nos lacs, nos canaux non utilisés; et vendant que le commerce abandonne nos rives, les capitaux amassés sous un système plus favorable sont dissipés sans aucune espérance de les voir remplacés. Ainsi sans capital disponible, incapable d'effectuer un emprunt avec des puissances étrangères, ou avec la métropole, quoique munie de garanties meilleurs que celles qui font obtenir des emprunts tant aux Etats-Unis qu'en Angleterre, toutes les fois que d'autres que des colons les recherchent; ainsi mutilées et embarrassées dans toute entreprise publique ou particulière, cette possession de la couronne anglaise, notre patrie—git devant le monde en constraite humiliant avec nos proches voisins et révélant tous les symptômes d'une nation qui crole rapidement en ruine.

Avec des pouvoirs d'eau sans nombre et la main d'œuvre à bas prix, surtout dans le Bas-Canada, nous n'avons encore aucunes manufactures nationales, et aucun homme bien pensant, ne peut espérer la création, dans les circonstances présentes, de la production nationale, ou l'importation de capitaux étrangers suffisants pour entreprendre l'exploitation de cette grande source de richesse publique. Car nos institutions n'ont pas ce caractère de stabilité qui peut seul donner le crédit et inspirer la confiance, tandis que le marché canadien est trop peu important pour tenter le capitaliste étranger.

Les Etats-Unis sont couverts d'un réseau de chemins de fer; le Canada ne possède que trois lignes qui réunies forment à peine une longueur de cinquante milles et encore les actions dans deux de ces chemins sont-elles dans une baisse de 50 à 80 pour cent, symptôme fatal de la stagnation dans laquelle languit le pays.

Notre présente forme de gouvernement provincial est nuisible et entraîne des dépenses que les moyens du pays ne peuvent

rencontrer; et les relations qu'elle nécessite avec un gouvernement lointain, imparfaitement au fait des affaires canadiennes et en quelque sorte indifférent à nos intérêts, est anormale et fâcheuse; partant, dans le cas d'une rupture entre les deux plus puissantes nations du monde, le Canada leur servirait de champ de bataille et n'aurait qu'à en souffrir, quoique ses intérêts ne fussent que peu liés à la cause de leur querelle ou à l'issue de leurs démêlés.

Les amères animosités des partis politiques et des factions en Canada, qui ont conduit souvent à la violence, et, dans une circonstance, à la guerre civile, il n'y a pas non plus apparence aujourd'hui qu'elle diminue. L'aspect des partis devient chaque jour plus menaçant. Avec nos institutions et nos relations actuelles, il y a peu d'espoir que notre administration soit paisible et prospère, car les difficultés selon toute apparence, s'amoncèleront jusqu'à ce que le gouvernement devienne impraticable. Sous ce point de vue notre position, tout moyen qui tendra à effacer les distinctions de partis et poser devant le peuple des voies entièrement nouvelles, devra être accueilli avec d'immenses avantages.

Parmi les sages observateurs de la République voisine, en Canada, et dans toute l'Amérique Britannique du Nord, parmi toutes les classes de la société il existe la conviction profonde, qu'un bouleversement politique dans ce pays va avoir lieu. De tels présages ne peuvent être dédaignés, puisqu'ils tendent de plus en plus à réaliser les événements qu'ils signalent. Le Canada souffre en même temps beaucoup par l'effet de cette anticipation, puisque les colons qui font sa force et sa richesse, préfèrent naturellement, un pays soumis à des formes de gouvernement fixes et permanentes à un pays dans un état de transition.

Ayant ainsi dévoilé les causes de nos présentes infortunes, considérons combien les remèdes ordinairement proposés possèdent de conceptions rationnelles pour justifier leur abolition:

1<sup>o</sup> Le rétablissement de la protection sur les marchés du Royaume-Uni.

Ce but, s'il est atteint à un degré suffisant, et s'il est garanti par une longue période d'années, améliorerait de beaucoup les principaux intérêts; mais la police de l'empire est là pour l'empêcher. En outre, ce ne serait qu'un remède temporaire. Les millions de la métropole demandent une subsistance à bas prix; et ce second changement de protection au commerce libre compléterait une ruine que le premier a presque déjà accompli.

2<sup>o</sup> La protection des manufactures nationales.

Quoique cette mesure puisse être susceptible de favoriser l'accroissement des intérêts manufacturiers en Canada, néanmoins sans accès sur les marchés américains, ces intérêts manufacturiers ne trouveraient pas, faute de consommateurs, un débouché suffisant, pour avoir aucun résultat capable de remédier aux maux nombreux dont nous nous plaignons.

3<sup>o</sup> Une union fédérale des Provinces Britanniques Américaines.

Les avantages que l'on proclame devoir être le résultat de cette combinaison, sont d'abord la liberté de commerce entre les différentes provinces, et en suite une diminution dans les dépenses du gouvernement. Or il est très problématique qu'on puisse atteindre le premier objet, et les bienfaits qu'on espère par anticipation du second pourraient nous être assurés par les lois sous l'existence même du système actuel.

L'accès sur les marchés des provinces-sœurs ne favoriseraient pas l'extension de notre commerce de bois; attendu que leurs forêts renferment un surplus de cet article de commerce; et les demandes de produits agricoles qu'elles nous adresseraient ne seraient pas assez considérables pour consommer la quantité de ces produits que nous pourrions fournir au commerce. Enfin ce n'est pas de ce côté que le Canada pourrait attendre et espérer un encouragement pour son industrie manufacturière.— Dès lors une union fédérale ne nous serait pas un remède.

4<sup>o</sup> "L'indépendance des Colonies Britanniques de l'Amérique du Nord comme République fédérale."

L'affermissement de nos nouvelles institutions basées sur la réunion d'éléments jusqu'à présent si discordants; la négociation de traité avec les puissances étrangères, l'acquisition d'un nom et d'un rang parmi les nations; tout cela, nous le craignons fort, serait au dessus des forces de la nouvelle République étant placée à côté et à l'encontre de la puissante confédération des Etats-Unis, la défense militaire serait trop dispendieuse pour rendre l'indépendance profitable, tandis que pas plus que sous une union fédérale, l'indépendance n'écarterait les obstacles qui retardent notre prospérité matérielle.

5<sup>o</sup> "La liberté d'échange avec les Etats-Unis des produits de l'agriculture, des bois et des mines."

Si nous obtenions cette liberté commerciale, elle ne serait toujours qu'une faible partie des avantages que nous pouvons obtenir autrement. Le libre échange de semblables produits ne nous donnerait pas avec lui l'établissement de manufactures dans notre pays. Ce libre échange ne nous donnerait pas pour marché le continent de l'Amérique du Nord. Il n'améliorerait pas non plus nos institutions de manière à leur donner des bases solides qui assureraient la permanence; il n'apaiserait pas la violence des partis, ni n'apporterait le plus léger soulagement à plusieurs de nos maux les plus saillants.

De tous les remèdes suggérés pour la guérison des maux évidents et intolérables dont notre pays est affligé, il n'en reste qu'un qui soit digne d'être pris en considération. Ce remède entraîne avec lui un changement complet et important dans notre condition sociale et politique, et renferme des considérations qui sont dignes de notre examen le plus sérieux. Il consiste dans UNE AMIABLE ET PACIFIQUE SÉPARATION DE LA GRANDE BRETAGNE ET UNE UNION SUR DES BASES ÉQUITABLES AVEC LA GRANDE CONFÉDÉRATION DES ÉTATS SOUVERAINS DE L'AMÉRIQUE DU NORD." Nous pouvons déclarer que nous ne nourissons envers la Grande Bretagne que des sentiments de bienveillance et de respect. Sans son consentement nous croyons la séparation *ni praticable ni désirable*. Mais la politique de la métropole vis-à-vis de ses Colonies, les doctrines de ses principaux hommes d'état, l'opinion publique de la métropole, offrent des indices significatifs qui ne laissent plus de doute sur sa manière d'apprécier la conservation des colonies.

Il n'est plus douteux que l'Angleterre veuille nous charger du fardeau résultant de l'indépendance. Sa menace de retirer ses troupes des autres colonies; la continuation de sa protection militaire, envers nous à la condition expresse que nous devons payer les dépenses contingentes de l'occupation militaire, toutes ses intentions déjà formulées envers notre pays font qu'il

y aurait incurie de notre part, à ne pas nous prémunir contre ce que ces intentions présagent.

Dès-lors une impérieuse conviction de la nécessité de la séparation, et un sentiment élevé de nos devoirs envers notre pays, devoir que nous ne devons pas méconnaître, et dont nous ne devons pas retarder l'accomplissement, nous poussent à nourrir l'idée de la séparation; mais quelques puissent être les négociations qui pourraient s'ouvrir avec l'Angleterre, elles devraient être empreintes de la part du Canada d'un caractère de généreuse libéralité.

L'Union projetée ferait du Canada un champ ouvert aux capitaux américains, qui y seraient admis aussi librement que dans tous les autres états, et dès-lors nous aurions des capitaux tant pour les entreprises publiques que particulières. Cette union égaliserait la valeur des propriétés foncières de chaque côté des lignes, et doublerait probablement la totalité de sa valeur en Canada, tandis que d'un côté, autre elle aurait pour effet d'élever notre crédit public et privé, en assurant la stabilité de nos institutions et créant notre prospérité. Elle augmenterait notre commerce tant avec les Etats-Unis qu'avec les pays étrangers, et nécessairement ne diminuerait pas beaucoup nos échanges avec la Grande-Bretagne, dans laquelle la plupart de nos produits entreraient sur le même pied qu'aujourd'hui.

Cette union ferait de nos canaux et de notre fleuve la voie naturelle de l'immigration vers l'ouest et de l'exportation de ses produits, au grand avantage de notre pays. Elle ferait naître en outre des manufactures partout le Canada et cela aussi rapidement que dans les Etats du Nord. Dans le Bas-Canada, spécialement, où les pouvoirs d'eau abondent et où la main d'œuvre est à bas prix, le fait de cette union, attirerait les capitaux des manufacturiers, augmenterait la valeur des propriétés et des produits agricoles; donnerait un emploi lucratif et rendrait sa population très productive, tandis qu'elle ne l'est pas aujourd'hui.

Les Etats-Unis ne fourniraient pas simplement les capitaux nécessaires à nos manufactures, mais leur ouvriraient aussi sans l'intervention d'aucun officier de douane, le marché le plus étendu au monde. Nos chemins de fer seront aussitôt construits avec les capitaux américains et serviront à alimenter leurs grandes lignes qui s'approchent maintenant de nos frontières; en général, ces entreprises seront indubitablement aussi actives et prospères parmi nous que chez nos voisins. Nos produits agricoles obtiendraient aussitôt une valeur égale à ceux des Etats-Unis, tandis que le prix des instruments nécessaires à l'agriculture et des objets indispensables à la satisfaction des premiers besoins de la vie tels que le thé, le café et le sucre, serait de beaucoup diminué.

La valeur de notre bois de construction serait aussi considérablement augmenté par le libre accès des marchés américains, où il atteint un haut prix, mais où il est en même temps sujet à un droit très onéreux. Il y a en même temps toute possibilité de croire nos constructions de vaisseaux tant à Québec que sur les grands lacs trouveraient un marché illimité dans toute les ports du continent américain. Il est indubitable que le commerce de navires aux Etats-Unis ne doive considérablement augmenter.— Il est évident aussi que chez eux les matériaux essentiels à la construction des vaisseaux, diminuent rapidement tandis que nous possédons d'immenses territoires, couverts de bois de qualité supé-

rieure, qui nous sera aussi avantageux qu'après, puisque possédant le système de commerce libre nos vaisseaux se vendraient aussi bien en Angleterre après l'annexion qu'avant.

Un gouvernement d'Etat à la fois simple et économique, dont le caractère distinctif est la responsabilité directe au peuple, serait immédiatement substitué à un système compliqué et dispendieux.

La paix et des sentiments de bienveillance entre ce pays et les Etats-Unis, remplaceraient la guerre et les craintes d'une rupture avec nos voisins. Les difficultés entre les Etats-Unis, et sa principale si non sa seule rivale parmi les nations, ne ferait par du Canada l'arène sanglante de leurs disputes ce qui dans nos relations actuelles devrait nécessairement arriver.

Que ce soit là, la condition peu enviable de notre état de dépendance de la Grande-Bretagne est un fait connu du monde entier et nous n'avons pas besoin de raisonner pour démontrer combien cet état est peu propre à engager les capitalistes prudents à faire des placements dans le pays, ou à porter des colons aisés à choisir pour eux et leurs enfants une demeure désignée à l'avance pour être le théâtre de guerres sanglantes.

On peut encore prévoir d'autres avantages que ceux qui influent directement sur nos intérêts matériels. L'annexion aux Etats-Unis changera le terrain des luttes politiques entre les races et les partis, calmera et fera disparaître l'irritation, les conflits de haine et les récriminations qui ont jusqu'à cette heure deshonorer notre société. Déjà par anticipation, nous jouissons de l'heureuse influence de cette idée éternelle des dissensions qui ont divisé toutes les classes, toutes les croyances et toutes les partis dans le pays. En changeant notre condition d'infériorité et de dépendance à celle de la liberté et de l'indépendance, nous prendrons un rang parmi les nations. Maintenant nous n'avons aucune voix dans les affaires de l'empire et nous ne participons en rien dans ses honneurs. L'Angleterre est notre métropole; vis-à-vis d'elle nous sommes dans une suggestion absolue et sans aucun rapport d'égalité. Devenus citoyens des Etats-Unis le service public sera un champ ouvert à tous, et nous y trouverons un théâtre de distinction élevée et honorable sur lequel nous et nos descendants serait accueillis avec une parfaite égalité.

Cette séparation du Canada d'avec la Grande-Bretagne ne serait pas un avantage exclusif pour nous seuls. Le soulagement que procurerait à la métropole la cessation des dépenses énormes qu'elle encourage par l'occupation militaire du pays, la disparition de causes nombreuses de difficultés avec les Etats-Unis qui résultent de la possession mutuelle d'immenses territoires limitrophes aussi étendus, le profit d'un marché plus considérable créé par la prospérité croissante du Canada, sont des considérations qui, aux yeux de ses hommes d'état les plus distingués, rendent notre fusion dans la confédération Américaine un but désirable.

De même l'annexion du Canada aux Etats-Unis présente d'importants résultats pour ceux-ci. L'éloignement de leurs frontières d'une nation puissante, qui dans un temps de guerre pourrait nuire fortement au commerce des lacs, commerce déjà considérable et qui va toujours augmentant, la faculté de s'exempter des grandes dépenses de bureaux de douanes sur une étendue de plusieurs centaines de milles de frontières, l'addition considérable à son

trésor du revenu de nos douanes, l'usage sans restrictions du St. Laurent, cette route naturelle ouverte aux Etats de l'Ouest vers l'Océan, sont des avantages pour l'obtention desquels on nous accordera indubitablement des avantages équivalents.

**CONCITOYENS,**

Nous avons ainsi établi devant vous nos vues et sans conviction sur cette importante question qui devra amener un changement, qui quoiqu'envisagé avec des sentiments et des émotions variés par nous tous n'en est pas moins inévitable; et ce changement il est de notre devoir de nous y préparer, et de l'amener par tous les moyens légaux.

Nous nous adressons à vous sans préjugés et sans partialité, avec sincérité et vérité et dans le seul intérêt de notre commune patrie; en agissant ainsi, notre seul but est son salut et son bonheur. Si votre jugement et votre raison vous disent que notre but est louable et honnête, nous vous demandons de jeter l'oubli sur nos anciennes dissensions; et alors sans distinctions d'origines, de partis ou de croyances, nous réclamerons de vous tous cette coopération ardente et cordiale, qui pourra par des moyens légaux, sages et judicieux nous conduire au but commun.—Trad. de l'*Avenir*.

*Par le Caledonia.*

**Dernières Nouvelles d'Europe.**

Nos lettres de Naples et de Rome sont du 14 septembre. Nous n'y trouvons rien qu'il soit opportun de publier en ce moment. Les négociations semblent prendre une bonne tournure, et les personnes les mieux informées croient à la possibilité d'un arrangement favorable.

La santé du Saint-Père est toujours très-bonne: Pie IX fait de fréquentes visites, à Naples, aux hospices et autres établissements charitables. Il n'a point assisté à la fête du 8 septembre de S. Maria di Piedi Grotta, qui est surtout une fête militaire.

—On nous communique l'extrait suivant d'une lettre écrite de Londres, il y a déjà quelques temps, par un Italien:

Après tout ce qui s'est passé à Rome, on ne peut pas douter que nos révolutionnaires ne tendent à détruire la foi catholique en Italie. Mais si quelqu'un était encore assez simple pour refuser de le croire, je puis lui en donner une preuve sans réplique. Il y a déjà assez longtemps qu'un meeting de patriotes italiens fut tenu dans une salle de Leicester-Square, à Londres. Les billets d'invitation étaient imprimés et portaient: *L'on traitera l'atroce conduite de Pie IX, qui a préféré ses intérêts temporels au bien commun de l'Italie.* Je voulus être présent à cette réunion: j'y entendis les apostats italiens répéter sous toutes les formes et s'épuiser d'arguments pour établir que l'Italie ne pourra jamais être libre tant qu'elle renoncera pas à la Papauté, à l'Episcopat, au sacerdoce, au catholicisme. Ils ajoutèrent que ceux-là se trompent étrangement qui s'imaginent qu'il n'est question du Pape que comme prince temporel, que c'est au contraire principalement et surtout sous le rapport religieux qu'il importe de se séparer du Souverain Pontife et de persuader à tous les Italiens de le nier, que c'est là le seul moyen d'assurer à l'Italie la liberté civile, etc.

Après ces discours, les apostats eurent l'audace de demander que l'on votât sur la question ainsi posée, et d'inviter ceux qui adoptaient leur proposition à lever la main pour témoigner qu'il se sépareraient du Pape et du catholicisme. Quelques uns seulement, une vingtaine peut-être, répondant à cet appel, se levèrent, mais il y eut en revanche, dans diverses parties de la salle, comme un cri de répulsion. J'entendis ces paroles: C'est trop fort! c'est une infamie! c'est une impiété! Le P. Gavazzi, arrivé depuis peu à Londres, prit alors la parole. Il parla avec son énergie et son feu ordinaires, il accusa Pie IX de trahison, etc., mais en somme, je dois lui rendre cette justice, il combattit les apostats, et Dieu se servit de cette homme, le seul qui pût faire entendre raison à un pareil auditoire, pour faire échouer leur infâme projet. De toutes manières on voit clairement quel est le but principal des chefs du mouvement révolutionnaire en Italie et en Europe. Je ne parle pas des maîtres qui les suivent: *Pecore seguiti che l'una voe l'altra vanno.*

—Depuis plusieurs jours l'argent abonde dans les bureaux du ministère des finances;

de nombreux capitalistes viennent prendre des bons du Trésor pour des sommes considérables, ce qui prouve que la situation financière est plus satisfaisante qu'on ne le pense. Il est, dit-on, fortement question de baisser l'intérêt des bons de un demi pour cent.—(Villes et Campagnes.)

—Nous priions ceux de nos abonnés et les agents à qui nous avons envoyé des comptes de nous en faire tenir le montant aussitôt possible.

**L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.**



« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 17 OCTOBRE, 1849.

**Revue Européenne.**

Comme les délibérations de l'assemblée nationale vont bientôt recommencer, les députés se rendent à Paris.

—Les journaux anglais contiennent toujours le récit de difficultés survenues entre le gouvernement français et celui du pape; mais nous voyons par nos journaux français que de telles difficultés n'existent pas. La santé de M. Falloux qui s'était améliorée un moment continue à être mauvaise.

A l'occasion du procès de Versailles, les socialistes veulent faire un banquet comme moyen d'exciter le peuple; mais la France commence à comprendre que son salut est dans la tranquillité. Plusieurs arbres de la Liberté plantés par l'ordre de M. Ledru-Rollin et qui n'avaient plus que le tronc ont été abattus sans trouble. Le gouvernement a cru cependant prudent de faire abattre ces arbres la nuit.

Les nouvelles pièces de monnaie de cinquante francs que la République a fait frapper au montant 200,000 commencent à circuler. D'un côté on voit sur ces pièces une jeune fille couronnée de fleurs avec ce mot: *Concorde* et pour devise: *République Française*; de l'autre sont deux branches en couronne et ces mots: *Liberté, Egalité, Fraternité*.

Nous donnerons dans un prochain numéro des détails sur le concile tenu à Paris d'après nos journaux français.

—L'Irlande continue à être le théâtre de scènes de violence. On a découvert une société secrète qui renfermait plusieurs centaines de membres et dont on n'a pu découvrir les chefs malgré toutes les perquisitions. Les bruits ont courus que le gouvernement anglais devait donner la liberté à John Mitchell, tout en lui interdisant l'entrée du Royaume-uni et que le malheureux prisonnier avait manifesté le désir de se fixer en Allemagne où son épouse devait le rejoindre; mais ce n'est qu'un faux bruit.

—L'avant-dernière dépêche télégraphique annonçait que la Turquie, se fondant sur un traité, refusait de rendre à la Russie les prisonniers hongrois; nous apprenons seulement qu'un officier russe est actuellement à Constantinople pour traiter de cette matière. On dit cependant qu'aussitôt qu'on leur aura fourni la facilité de sortir du territoire turc, il leur sera permis d'aller où bon leur semblera. Un journal contient une biographie de Louis Kossuth où l'auteur est peint des couleurs les plus noires, sort inévitablement des agitateurs malheureux. Plusieurs réfugiés polonais ont dessein de passer en Amérique pour y établir une colonie polonoise.

**ANNEXION.**

Quand le Canadien réformiste a demandé des modifications à certaines lois, constituant l'état politique de ce pays, n'a-t-il pas toujours été opposé par la très grande majorité des loyaux Tories, les enfants chéris des gouverneurs de cette colonie? N'a-t-il pas toujours combattu contre eux, alors qu'ils étaient les champions outrés et serviles de la loyauté, et de tous les mauvais gouvernements qui ont pesé sur le pays. Aujourd'hui, ils ont oublié leur loyauté, pour prêcher et prôner ouvertement le démembrement de cette colonie. Qu'est-il donc survenu, et comment expliquer ce changement si subit, si inattendu; cet espèce de *chassé politique*? A l'époque de la loyauté extrême, l'intérêt, c'est-à-dire, les profits certains, que faisaient tous les intéressés dans le commerce, avec la mère Patrie, qui prohibait, taxait et restreignait

la vente de produits étrangers; pour favoriser celle des produits coloniaux; l'intérêt, disons-nous, nécessitait un loyauté immense; n'aurait-ce été que par reconnaissance. L'Angleterre répudiant naguères ses loix protectrices et favorables, seulement aux marchands exportateurs de ce pays, a mis le désarroi dans la Communauté commerciale, car elle a rappelé ses mesures de protection, et a adopté une législation propre à créer une égalité commerciale pour tous. L'effet de cette politique est évident. Et si déjà de prétendues grandes fortunes sont disparues, et n'ont pu subir le choc de ces nouvelles mesures; si sans cesse la faillite se glisse et brise le crédit, et même la fortune assurée sous forme d'argent de bon aloi; que ne doit pas craindre, quel découragement et quel désespoir ne doit pas ressentir celui qui commençant sa fortune avec des correspondants aisés, voit tout à coup, la source de sa prospérité, est arrêté dans son élan, lorsque déjà il pouvait compter, les immenses bénéfices que lui rappèteraient ses premiers risques. Et quel avenir, pour le grand propriétaire dont les revenus sont réduits à zéro, faute de location, si ce n'est à des prix insignifiants; pour le jeune homme qui ne possède rien, mais qui est riche de l'avenir désireux qu'il est, de suivre le commerce dont il a fait une étude particulière, et pour tant d'autres dont tous les efforts se portaient et devaient se porter vers cette carrière si pleine de richesse. La ruine donc, pour plusieurs, de grandes pertes pour tous; et l'absence de débouchés nouveaux et avantageux se continuant, enfin prostration commerciale, ainsi que dans toutes les industries sustentées par le commerce. Voilà quel a été le résultat des mesures adoptées par l'Angleterre (quant à cette colonie s'entend) et sans vouloir les justifier, que devait il en résulter? Bien autre chose que ce qui arrive et se passe actuellement sous nos yeux, c'est-à-dire, se procurer des débouchés nouveaux, des marchés avantageux; et comme moyen plus propre pour arriver à cette fin, *annexion* avec les Etats-Unis d'Amérique, moyen qui, aux yeux de Jurisconsultes, n'est rien moins que HAUTE TRAHISON, plus méritée, plus réfléchie et plus audacieuse que n'était celle dont on a accusé les Canadiens-Français en 1837 et 1839. Qui oserait nier que ce ne soit là, le motif unique de ce nouveau mouvement politique, qui n'est fait et ne sera fait s'il réussit, que dans l'intérêt mercantile seul, pour assurer et procurer la vente et l'achat des produits de commerce, pour enrichir le spéculateur, et ouvrir des chances nouvelles au marchand qui négocie chez l'étranger; et sans égard pour les intérêts de la grande masse du peuple Canadien-Français, et surtout sans qu'il apparaisse aucune intention de promouvoir et d'assurer le bien être moral et physique de notre peuple, sa religion et ses loix auxquelles il est soumis depuis longtemps. L'intérêt pécuniaire et mercantile étant la base de ce mouvement, fait par une seule classe de notre société, pour et dans son intérêt immédiat et en dehors du grand nombre, et des besoins des Canadiens Français, et plus particulièrement et sans paraître s'occuper de lui faire un avenir conforme à ses habitudes et ses besoins, est-il convenable de voir avec indifférence et de laisser faire ce nouvel état de chose, sans prendre les moyens de protection qui sont à la disposition des peuples, comme ils sont à la disposition de quiconque se croit menacé?

**Depenses gouvernementales.**

On lit dans le *Pilot*:  
« L'*Avenir* a publié, en réponse à notre article sur ce sujet, un tableau prétendant être un exposé fidèle des salaires officiels payés par l'Etat de New-York d'un côté et par le Canada de l'autre, et une preuve qu'il y a une « énorme disproportion » entre les dépenses de notre gouvernement et celles des Etats-Unis.

« Nous avons de nouveau sujet de nous plaindre de la déloyauté de nos adversaires. Les salaires de plusieurs fonctionnaires sont réduits et d'autres sont omis complètement. Le salaire du secrétaire d'Etat et du surintendant des écoles communes, par exemple, est donné comme étant de 15,000 piastres, pendant qu'il est de 2,500 piastres, outre 1,000 piastres allouées à un député surintendant. Quatre commissaires de canaux reçoivent entre eux 2,000 piastres par an; la vérité est qu'ils ne sont que trois, et que leurs salaires réunis forment 5,100 piastres, et il y a, en addition, trois priseurs de canaux salariés à 4 piastres chacun par jour. En faisant les corrections nécessaires à la liste et en ajoutant les salaires que l'*Avenir* n'a pas mentionnés, le total sera 41,920 piastres, et non pas de 18,200 piastres, selon le calcul de notre contemporain.

« Encore. Sa liste des saires judiciaires est lourdement défectueuse. Incluant les dépenses de la Cour de Chancellerie que nous n'avons pas mentionnées, il évalue la dépense judiciaire à 39,100 piastres, ou, laissant de côté les greffiers et les rapporteurs, à 33,000 piastres.

Voici son calcul:—

Un chancelier,	\$3,000
Deux vices-Chanceliers,	3,600
Cour Suprême—juge en chef,	3,000
2 juges associés,	6,000
Huit juges de circuit,	10,000
Trois juges de la Cour supérieure,	7,500
<b>Total</b>	<b>\$33,100</b>

« Nous ferons suivre l'estimé correctif de l'*American Almanach* pour 1849, et provenant de sources officielles:

Chancelier,	\$3,000
Deux vices-chanceliers,	3,600
Huit juges de la Cour d'Appel,	20,000
Vingt-huit juges des Cours Suprême et de Circuit,	70,000
Trois juges de la Cour Supérieure de la cité de New-York et du comté,	10,300
Trois juges de la Cour des plaideurs communs,	9,000
<b>Total</b>	<b>\$115,000</b>

« Voilà trois fois le montant donné par l'*Avenir*. Au lieu de montrer une « disproportion énorme » entre le Canada et New-York, cette rectification les représente sur un pied d'égalité à peu près pour les dépenses judiciaires.

« L'*Avenir* parle de la pauvreté du Canada et de sa dette énorme. Est-ce qu'il ignore que la dette de l'Etat de New-York s'élève à 24 millions de piastres? Nous savons bien que le revenu du canal paie l'intérêt de la dette et la liquidera à l'avenir; mais n'avons-nous pas, nous aussi, la perspective de résultats égaux? Ne pouvons-nous pas judicieusement espérer que le rappel des loix de navigation nous amènera une augmentation immense d'affaires dans nos canaux, de sorte qu'à la fin les revenus y provenant en paieront le coût et défraieront une large portion des dépenses du gouvernement?

« La dépense annuelle de l'Etat de New-York est de 820,000 piastres, à part l'intérêt de la dette, les dépenses des canaux et les allocations des écoles. La dépense annuelle du Canada, avec des exceptions semblables, est d'environ 866,000 piastres. Où est donc la « disproportion énorme »?

« Nous pourrions ajouter que le montant entier des salaires payés aux juges dans les Etats-Unis, est de près de 900,000 mille piastres. Si les émoluments des procureurs-généraux, sollicitateurs, comm etc. était aussi comptés, la somme serait encore plus grande.

« Si les Etats-Unis sont économes dans certaines choses, ils sont libéraux dans d'autres. L'imprimerie y est toujours encouragée. Le congrès paie à la presse la dépense de 160,000 piastres par an. Les impressions de l'Etat de New-York ont coûté près de 40,000 piastres l'année dernière.

« Quelques-uns de nos confrères ont comparé le Canada avec l'Ohio. Nous remarquons que la dépense de l'Ohio pour 1847, selon le dernier calcul publié, fut de 1 million 903,940 piastres 39 cents, ou 476,845 louis courant. La dépense du Canada pour l'année 1849, fut de £474,491 3/6. Qu'est devenu l'énorme disproportion »?

« Quand les deux pays sont comparés l'un avec l'autre, il est toutefois convenable, et même nécessaire, de se demander s'il y a partout similitude entre les deux pays; si non, la comparaison est très absurde, et le raisonnement fondé sur elle est parfaitement inconcluant. Nous n'entrons pas pour le moment dans cette discussion en ce qui regarde le Canada et tout autre pays; notre objet a été de démontrer les erreurs d'un calcul particulier. La principale question viendra probablement plus tard sous d'autres formes, et recevra alors de notre part toute l'attention qu'elle mérite. En attendant, que tout ami du Canada emploie son temps et son énergie à l'avancement du bien-être du pays, et laisse ceux qui se sont « voués au changement » se perdre eux-mêmes dans des spéculations vaines. »

(Traduction du Journal.)

On verra sur la première page de notre feuille de ce jour, le manifeste que les annexionistes ont adressé au peuple du Canada. Nous le publions pour que nos lecteurs aient le temps de le considérer et n'y appoient pas légèrement leur signature comme cela est arrivé en quelque endroit. Nous espérons que nos concitoyens de Québec auront assez de sens pour voir que nous ne sommes pas préparés à entrer dans l'Union américaine, d'ici à plusieurs années.

Les membres du comité pour le chemin de fer de Québec à Melbourne ont commencé à parcourir les divers quartiers de la ville pour obtenir des souscriptions. Nous leur souhaitons succès.

Les travaux de la Quarantaine à la Grosse-Isle doivent se terminer le 20.

Vers sept heures avant hier, le feu se déclara dans une maison occupée par M. Commins, rue et foubourg St. Jean. Grâce aux prompts secours des pompiers, le feu fut éteint avant d'avoir causé beaucoup de dommage.

Les journaux anglais de cette ville contenaient hier un manifeste contre l'Annexion; un autre manifeste de même nature a été publié à Montréal et signé par plusieurs membres de la législature.

MEURTRE.—Une rixe a eu lieu avant-hier soir, dans la rue Wellington à Montréal. Une querelle s'étant engagée entre un au-

bergiste du nom de Mulhorn et un agriculteur du nom de O'Brien, un homme de police du nom de Considine intervint et fut frappé à plusieurs reprises à coups de canif par O'Brien. On désespéra de le sauver. O'Brien et un nommé Byrne sont gardés à vue.

**UN VIVANT au prochain numéro.**

**NAISSANCE.**

A Saint Thomas, Village de Montmagny, le 16 du courant, la Dame de Joseph David Lépine, Ecr. Notaire, et Régistrateur du Comté de l'Islet, a mis au monde un fils.

**MARIAGE.**

A l'Hôpital Général, hier matin, parle Revd. Messire L. T. Bédard, Chapelain, François Blouin, à Dlle. Mathilde Allaire, tous deux de cette ville.

**DÉCÈS.**

Dimanche soir, à 9 heures et demie, EUSEBE-NAPOLÉON, âgé de 7 ans, enfant de M. Ambroise Matte, du faubourg St. Jean.

Dimanche le 14 du courant, à l'âge de 20 ans, dame Marie-Anne Hill, épouse de feu sieur Laurent Couture. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, 17 du courant, à l'église de l'Hôpital-Général.

**GAZETTE des MARCHANDS.**

*Nouvelles Commerciales, Marché de Montréal.*

Les demandes sur la fleur sont très limitées. Divers lots ont été vendus pour 21s à 21s 6d, 6,000 minots de blé du H. C. ont été vendus pour 4s 6d; et 4,000 minots à 4s 5d. Par 60 lbs. Pois 2s 4d à 2s 6d. Potasse est en demande et se vend bien pour 37s à 37s 6d par quintal. Perlesse 32s 6d à 33s.

Nous voyons par le circulaire de T. C. Orr, de Glasgow, en date du 28 sept. que la fleur se vend sur ce marché 23-6d à 24s-3d.

Par Encan sera vendu, AUJOURD'HUI 17 courant, chez le soussigné, à 2 heures:—50 boîtes ferblanc.

W. D. DUPONT.

Québec, 19 Oct. 1849.

Par Encan sera vendu, AUJOURD'HUI, 17 courant, chez le soussigné—700 sacs, sel, en lots pour la commodité des acheteurs.

A. L. MAXHAM.

Québec, 17 Oct. 1849.

Par Encan, sera vendu, MERCREDI, 17 courant, chez le soussigné, à 2 heures:—Vins, Thé, Sucre, Chandelles, vaisselle, &c.

W. D. DUPONT.

Québec, 15 Oct. 1849.

Par Encan sera vendu MERCREDI, 17 courant, chez MM. Beswick, Mitchell & Cie.—Un assortiment considérable de toile d'Irlande, draps de Colbourg, &c.

W. B. MEYER.

Québec, 15 Octobre, 1849.

Par Encan sera vendu MERCREDI, 17 courant, sur le quai de Levey, à 11 heures: Une cargaison de Charbon, en lot.

W. B. MEYER.

Québec, 15 Octobre, 1849.

**IMPORTANT**

**POUR LES MARCHANDS.**

L'propriétaire de l'*Ami de la Religion et de la Patrie* informe MM. les marchands et autres, que par suite d'arrangements, il publiera sommairement toutes les ventes par Encan, qui se feront en cette ville. On s'abonne au bureau du Journal, 14, rue Ste Famille, haute-ville, Québec.  
Prix: 12-6d. par année.  
Québec, 8 oct. 1849.

**Avis Public.**

Le Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la Paroisse de l'Islet.

J. D. LEPIRE,

Régistrateur.

Islet, 11 Octobre 1849.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien* et du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer, une fois seulement, dans leur journal, cet avertissement.

LES personnes qui désireraient louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à A. DURAND.

Québec, 8 Oct. 1849. Trésorier.

**A Vendre ou à louer.**

UN superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau.  
Québec, 19 sept. 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, Jr.  
Québec 4 juin 1849.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE. AGRANDISSEMENT !

Programme pour l'Année 1850.

U MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 18 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière; nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appelons le parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence, ne,

« Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes.»

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres: Religion, Économie Politique, Science, Arts, Philosophie, Éloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigraphe suivante que nous adoptons:

« Comme les beaux anges de Milton, qui puisent la lumière dans des roses d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.»

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche.

Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

Québec, Octobre, 1849.

Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 18 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chelin par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 18 février, il nous est impossible de renouveler ou d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1849.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?...

FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 2 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accroissent-ils à dire que la santé de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette Eau; que le public en juge par lui-même.

- Drs. W. Nelson, Drs. E. H. Trudel, J. G. Bibaud, H. Mount, J. E. Coler, Alex. McCulloch, J. L. Leprohon, R. L. McDonell, L. U. Masson, J. Crawford, P. E. Picault, F. Badgley, W. Fraser, A. Hall, G. W. Campbell, S. C. Sewell, L. F. Tavernier, P. J. Ledue,

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Sous le Fort Basse-Ville.

MARTIN RAY, Agent, Québec, 2 juillet, 1849.

Ghs. Baillargé.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Appentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12. Québec, 4 Juillet 1849.

VEILLES GAZETTES.

VIEILLES Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix - 8 sous la livre.

PAPIER à DESSIN.

DES Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que:

- Grand Monde Mécanique, Grand Aigle, Pelure blanche, Do de Dioptrique, Colombier, Jésus, Grand Raisin Dioptrique, Grand Aigle velin, Do de vergé, Grand Raisin velin, Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

H. TALBOT.

Avocat, établi son bureau au No. -63 Rue St. Louis, 1ste-Ville de Québec, 5e porte de la Cour. - 125, 1849.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La-Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servis, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La-Fabrique, Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau. JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal. Québec, 19 sept. 1849.

Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés.

AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon. J. & O. CREMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

Bureau du prt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendiés qui n'ont pas encore payé l'intérêt échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

MARTIN RAY, Au pied de l'escalier de la Basse-Ville, est nommé

AGENT

des EAUX de PLANTAGENET. C'est le seul dépôt dans Québec. Québec 28 sept. 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE, à transporté son Établissement 2, RUE LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Frères du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

VIN et PILLULES DES BOIS du DR. HALSEY.

Médecine plus agréable et plus effective qu'aucun des remèdes découverts jusqu'aujourd'hui, qu'on peut prendre en tout temps et sans discontinuer ses occupations:

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto. UNE PIASTRE la Bouteille de Pinte. Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

CONCITOYENS, Médecins, Hommes de Science, Commerçants, Cultivateurs, en mettant à votre disposition la meilleure médecine que l'homme ait jamais connue, et pour un prix qui en couvre à peine les frais de fabrication, nous pouvons vous assurer d'une manière incontestable, qu'elle n'a pas son égale, en valeur médicale.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée. Par la méthode habituellement employée pour préparer les médecines, (qui est l'ébullition) on est exposé à perdre par l'évaporation une partie des propriétés médicales, et de plus à produire un mélange inutile ou presque sans effet, en faisant bouillir ensemble les parties saines et nuisibles des plantes.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni mélasse, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop. Mais c'est le vin pur, extrait des plantes les plus remarquables du pays, et de principales plantes exotiques du monde connu, y compris le CERISIER SAUVAGE et la SALSE-PAREIL, au moyen d'un admirable appareil chimique, qui sépare les propriétés vraiment médicinales, de celles qui sont inutiles et retient seulement celles qui sont en harmonie avec le principe vital et l'organisation humaine.

Le Vin des Bois se recommande pour la guérison certaine de l'Hydropisie, la Gravelle, la Jaunisse, la Dyspepsie, la Constipation, le Rhumatisme, la Goutte, la Perte d'appétit, les maladies du

Foie, du Cœur, des Reins, de la Poitrine, les Rhumes et la Consomption.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes: il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

GRANDE MEDECINE POUR LE PRINTEMPS ET POUR L'ETE: il a la propriété de rétablir ces indispensables évacuations par les pores et la peau, nommées TRANSPARATION INSENSIBLES et de procurer un SANG PUR, première condition d'une bonne santé. Dans les endroits où l'on connaît le VIN DES BOIS, bon nombre d'individus ont continué de s'en procurer deux ou trois bouteilles, d'autres une demi douzaine, vers le printemps, pour l'employer dans leur famille comme remède purificateur et fortifiant afin de se préserver de maladies pendant les chaleurs et durant les temps où l'on y est le plus sujet.

Son action sur le sang est tellement marquée, qu'il guérit toutes les ERUPTIONS, CUTANÉES, les SCROFULES, les DARTRES RONGEANTES et les ERISYPELES, sans qu'il en reste la moindre trace.

Presque toutes les infirmités sont accompagnées d'un état malade de l'estomac, des entrailles et des organes sécrétaires. Il est de toute importance que les fonctions de ces organes aient leur cours, et que la bile et les matières morbides disparaissent de l'estomac, pour que LE VIN DES BOIS agisse plus fortement, et puisse produire ainsi ses résultats importants. Comme il est absolument nécessaire, avant de commencer à prendre du vin, de préparer le corps à en subir tout l'action, à cet effet, il est absolument nécessaire, dans plusieurs maladies, de prendre une ou deux doses.

DES PILLULES GOMMÉES OU SUCRÉES DU DR. HALSEY,

L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétaires. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

GUÉRISON D'UN CAS SINGULIER DE DÉBILITÉ NERVEUSE.

Philadelphie, 7 sept. 1848.

Dr. G. W. Halsey, Je certifie que ma femme a été guérie d'une terrible maladie nerveuse, dont elle était accablée depuis cinq ans. Elle était quelquefois si difficile à gouverner, que nous croyions qu'elle devenait folle. Souvent elle s'éveillait en criant au milieu de la nuit dans des transes et des crises faibles, couverte de sueur et entièrement épuisée de faiblesse. Elle avait perdu presque toutes ses forces, et elle tremblait continuellement qu'il ne lui arrivât quelque grand malheur.

Elle resta dans ce déplorable état jusqu'au mois de juillet, où je lui procurai une bouteille de votre Vin des Bois et une boîte de vos PILLULES. Nous trouvâmes que cela lui était d'un grand secours; j'en fis acheter encore trois bouteilles, et elle n'a pas discontinué d'en prendre jusqu'aujourd'hui, quoiqu'elle se trouve maintenant si parfaitement bien, que son état n'en requerra pas un plus long usage. Elle est persuadée que votre excellente préparation lui a sauvé la vie.

Je suis, etc.,

JOSEPH C. PAULDING.

Je connais très bien la famille de M. J. C. Paulding et je sais que Madame Paulding a été tourmentée par des souffrances d'esprit et de corps pendant plusieurs années, et qu'elle se porte bien maintenant grâce à la médecine du Dr. Halsey.

A. L. BARNES, D. D.

DÉBILITÉ COMPLETE, MALGREUR, CONSOMPTION DU CORPS.

Ces infirmités sont quelques fois caractérisées par affaiblissement, et un entier épuisement de forces après un exercice, sans que l'appétit diminue. Chez d'autres individus, elles s'annoncent par un abaissement et une lassitude temporaire, par la pâleur et l'altération du visage, par une respiration difficile, etc. D'autres cas se présentent alternativement de la constipation et du relâchement.

Beaucoup de malheureux atteints de ces fâcheuses maladies doivent leur guérison au Vin des Bois. Pendant les derniers mois, nous avons eu l'occasion d'en constater plus de mille applications par des personnes atteintes de ce genre de débilité. Chacune a recouvré la santé par l'usage qu'il a fait de cette médecine, comme nous l'avons vu ensuite. Plusieurs étaient atteintes de palpitation de cœur, de dépression d'esprit et d'une grande débilité. Les personnes faibles de cette catégorie sont plus sujettes à succomber (si elles sont attaquées sévèrement) par ce que leur corps ne peut supporter toute la force de la maladie.

Le certificat suivant est l'un des plus respectables médecins du Maryland. Baltimore, 15 déc. 1848.

Dr. G. W. Halsey, J'ai souvent recommandé votre vin des Bois dans des maladies que je traitais, et j'en ai obtenu les plus heureux résultats. Il a effectué en peu de semaines la guérison de plus de 30 cas de débilité et de ma-

ladies nerveuses. Je ne crains pas de recommander au public le vin et les pilules, parce que je les crois des remèdes de premier mérite.

J. C. TANNEY.

MALADIES BILIEUSES.

Ces maladies sont très communes en toute saison, mais particulièrement pendant le printemps et l'automne. Pour la bile, les Pilules des Bois sont seules suffisantes, et une seule boîte suffit pour préserver une famille pendant la saison, et même toute l'année.

DÉSÉPOIR DE GUÉRISON.

Columbus, Ohio 9 déc. 1848.

Dr. G. W. Halsey, Je certifie que l'Hydropisie m'avait mis dans l'état le plus désespéré, et que votre vin des Bois, par une bénédiction de la providence m'a guéri radicalement. Quand je commençai à prendre de vos remèdes, l'été passé, mon corps était resté du double de son volume ordinaire. J'avais peine à respirer, et une méchante toux me travaillait horriblement. Longtemps auparavant j'avais désespéré d'en jamais revenir, tout ce que j'avais fait jusque-là ne m'ayant servi à rien, quoique j'eusse pris un grand nombre de médecines et que j'eusse subi la ponction deux fois. La première bouteille de vin des Bois, et une boîte de pilules me soulagèrent d'abord, ce qui m'encouragea à continuer de m'en servir. Je fis donc acheter six bouteilles de vin et 3 boîtes de pilules, dont je me suis servi pendant trois mois, et j'ai toujours été de mieux en mieux. Le gonflement a entièrement disparu, et je me sens maintenant aussi fort et aussi bien portant que j'ai jamais été. Aucun remède, n'a jamais été si utile dans ce genre de maladie que votre vin et vos pilules. Plusieurs autres cas désespérés ont aussi été guéris par l'usage de ces compositions.

NATHANIEL MAYNARD.

INFIRMITÉS PRINTANIÈRES.

Au commencement des chaleurs printives personnes sont atteintes de maux de tête, d'une faiblesse fiévreuse, et de manque d'appétit. Pendant l'hiver le sang s'épaissit et se charge de matières impures. La poitrine est surchargée de bile; les pores de la peau se rétrécissent, et tous ces accidents donnent cours aux infirmités sus-mentionnées. La transition du froid au chaud exige un changement parallèle dans les fluides du corps et une libre exhalation par les pores. Le Vin et les Pilules du Dr. Halsey rendent la nature capable de subir ces vicissitudes de saison. Une ou deux doses de Pilules et l'emploi d'une seule boîte guérissent ces infirmités, et donnent encore au système la force de résister à l'invasion de la maladie pendant l'été, et les temps insalubres.

DISPEPSIE.

Il est un grand nombre de personnes atteintes de cette maladie affligeante; et plusieurs ignorent sans doute la nature du mal qui les accable. On peut le reconnaître cependant à quelqu'un des symptômes suivants: agreur d'estomac, débilité nerveuse, dépression d'esprit, oppression languoureuse après les repas, pesanteur sur l'estomac, indolence, maux de tête, indigestion, constipation, brûlement de cœur, langue chargée, flatuosité, éruption de sueurs froides, et quelquefois insomnie.

Les malades atteints de dyspepsie sont très à plaindre et plus en diffère le traitement, la cure devient difficile. Nous avons des certificats qui prouvent quelle a été l'efficacité du Vin des Bois dans des centaines de cas de cette maladie.

FIÈVRE TREMBLANTE OU FRISON.

Ces maladies sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les décrire; elles sont causées par les exhalaisons miasmatiques des marais, par les matières végétales en putréfaction dans les nouveaux pays, par le voisinage de régions basses et marécageuses.

Lorsque nous fimes connaître au public pour la première fois le Vin des Bois, nous n'eûmes pas d'abord la prétention d'en étendre l'usage à ce genre de maladie. Mais depuis nous avons été témoins oculaires de la cure opérée dans des accès de fièvre aussi violentes qu'on puisse voir. Pendant le règne de la fièvre dans le New-Jersey, il se passa à peine un jour qu'il ne nous ait donné des preuves nouvelles de la valeur de ce médicament dans ces maladies, et, autant que nous avons pu l'apprendre, il n'a jamais manqué de faire cesser les accès, et de rendre la santé au patient.

JAUNISSE.

Cette maladie est causée par l'obstruction des conduits de la bile, ce qui force la bile à se mêler avec le sang, et donne ainsi une teinte jaune à tout le système, au point que dans le fort de la maladie, la saignée est jaune et amère, l'urine fortement colorée, la peau jaune d'abord finit par devenir presque noir. Dès le commencement de la maladie, le malade ressent de l'engourdissement, il est oppressé et constipé, il manque d'appétit, et une teinte jaune se fait remarquer sur le blanc des yeux. Nous avons plusieurs preuves de guérison opérée par les Pilules et le Vin des Bois dans les cas les plus graves de cette maladie. Vin des Bois, 1 Piastre la bouteille. Pilules 30 sous la boîte.

Agents à Montréal: DR. PICAULD, W. LYMAN Co., JOHN KINAN et P. NOURRIE Trois-Rivières Québec J. MUSSON. Dr. MOREAU St. Jean.

EGOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE ET ANGLAISE

tenue par

J. G. SMITH,

Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise - Québec, 7 mai 1849.

Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE

des eaux des sources de Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE...

Table listing chemical components and their weights: Chlorure de soude, Chlorure de potasse, Chlorure de chaux, Chlorure de magnésie, Bromure de magnésie, Iodure de magnésie, Carbonate de chaux, Carbonate de magnésie, Carbonate de fer, Silice.

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient...

Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl., Montréal, 5 avril 1849.

REMARQUES. Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis que temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet...

CERTIFICATS

DES MEDICINS DE MONTREAL.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux...

Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill.

M. McALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.

HY. MOUNT, N. R. C. S. L. Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pour avoir toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux...

Montréal, 29 avril 1849. Monsieur - Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet...

P. E. PICAULT, M. D. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt, je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage...

Dundee, 17 Avril 1849. Mon cher ami - En remerciement des eaux Minérales de l'antigenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer...

L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849. J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet...

Montréal, 21 mars 1849. Monsieur - L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale...

Montréal, 29 mars 1849. Monsieur, Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet...

Montréal, 31 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet...

Montréal, 10 avril 1849. D'après l'analyse des sources de Plantagenet par Mr. Hunt. L'eau de Plantagenet paraît bien adoptée comme étant médicamenteuse...

Montréal, 11 août 1848. Je suis prêt à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui n'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans...

DAME JULIE GELINEAU. Rigaud, 15 sept. 1848. Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu un doubleur aigu dans le côté et que j'ai eu vain essayé plusieurs remèdes...

Montréal, 4 sept. 1848. Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'Eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRoque...

Dundee, 11 août 1848. C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes des qualités égales si non supérieures...

Montréal, 16 janvier 1849. Je certifie que ma femme, trou de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les docteurs nous avaient condamnés. Nous avons envoyé chercher de l'Eau de la source de Plantagenet...

Montréal, 23 avril 1849. Monsieur - Après avoir pris connaissance d'un avis récemment publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources de Plantagenet...

de Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande, que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésium contenus dans ces eaux les rendent recommandables...

J. EMERY CODERRE. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt, je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage...

Montréal, 13 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet...

Montréal, 14 avril 1849. Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade depuis 30 ans, d'une maladie cruelle dans tous les membres, dans tout mon corps...

Montréal, 15 Avril 1848. Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

Montréal. Ceci est pour certifier que les eaux minérales de Plantagenet ont été en usage dans ma famille et le voisinage, pendant nombre d'années...

Montréal, 15 Avril 1848. Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

Montréal, 15 Avril 1848. Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

Montréal, 15 Avril 1848. Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

Montréal, 15 Avril 1848. Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

Montréal, 15 Avril 1848. Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

Montréal, 15 Avril 1848. Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

Montréal, 15 Avril 1848. Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

Montréal, 15 Avril 1848. Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

Montréal, 15 Avril 1848. Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province...

Montréal, 9 septembre 1848. Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs que je ressentais dans tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

Montréal, 11 août 1848. Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien...

A vendre par les Soussignés: CHARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Briques Grises, Peinture blanche, Nos. 1, X, XX, XXX, Colle, Vitres, Cloux à planches.

A Vendre par les Soussignés. SUCRE Rafiné, Indigo, Thé, Twankay et Jeune Hyson, Vins de Porto, en fûts et en bouteilles...

A VENDRE en "LADY ELGIN," de Liverpool. ETOUPE anglaise, Vaisselle du Canada, Ferblanc, I. C.

A VENDRE. A FLOT. CHARBON de forge double criblé, Charbon pour bateaux à vapeur, Coke de fonderie.

A vendre par les soussignés. SEL de Liverpool, en sacs et en pains, Vaisselle du Canada, Ferblanc I. C.

VENANT d'arriver par le "Lady Elgin" et à vendre par les Soussignés: 300 TONNES de Sel de Liverpool en pain, 4000 sacs de 3 boisseaux chaque.

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine...

PRIX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous, 25-60. Chaque insertion subséquente, 7-10.

Liste des Agents. Montréal, MM. E. R. Fabre, écuyer, Trois-Rivières, P. Nourie, écuyer.

Montréal, MM. E. R. Fabre, écuyer, Trois-Rivières, P. Nourie, écuyer, Répigny, A. Dallaire, instit.

Montréal, MM. E. R. Fabre, écuyer, Trois-Rivières, P. Nourie, écuyer, Répigny, A. Dallaire, instit.

Montréal, MM. E. R. Fabre, écuyer, Trois-Rivières, P. Nourie, écuyer, Répigny, A. Dallaire, instit.

Montréal, MM. E. R. Fabre, écuyer, Trois-Rivières, P. Nourie, écuyer, Répigny, A. Dallaire, instit.

Montréal, MM. E. R. Fabre, écuyer, Trois-Rivières, P. Nourie, écuyer, Répigny, A. Dallaire, instit.

Montréal, MM. E. R. Fabre, écuyer, Trois-Rivières, P. Nourie, écuyer, Répigny, A. Dallaire, instit.